



PRÉFET DE LA MAYENNE

Préfecture
Service des ressources humaines et des moyens
Bureau des ressources humaines

**AVIS DE RECRUTEMENT
D'UN AGENT CONTRACTUEL
A LA PREFECTURE DE LA MAYENNE**

La Préfecture de la Mayenne recrute pour une durée de 4 mois, à **partir du 1^{er} septembre 2020**, pour son service Interministériel Départemental des Systèmes d'Information et de Communication) un contractuel ayant une formation initiale dans les métiers des SIC ou une expérience significative dans le support à l'utilisateur.

Votre mission :

Vous assurez le maintien en conditions opérationnelles des postes de travail des agents de la préfecture et des directions départementales interministérielles (DDi) ainsi que l'exploitation des ressources informatiques.

Vos activités principales :

- l'assistance aux utilisateurs et le suivi des demandes d'intervention,
- le traitement des dysfonctionnements,
- l'installation des postes de travail (bureautique et téléphonie) suivant les recommandations de la DNUM ou des DSI ministérielles.

Le candidat(e) retenu(e) interviendra indifféremment à la préfecture de la Mayenne, 46 rue Mazagran et à la Cité Administrative, 60 rue Mac Donald à Laval.

Pour candidater, veuillez transmettre votre lettre de motivations ainsi que votre CV par courriel à l'adresse suivante : jean-noel.quelven@mayenne.gouv.fr
Adresser une copie à l'adresse suivante : pref-recrutement@mayenne.gouv.fr

CONDITIONS DE RECRUTEMENT

Recrutement ouvert aux candidats, remplissant l'ensemble des conditions générales suivantes requises pour accéder aux emplois publics de l'Etat :

- posséder la nationalité française ou être ressortissant d'un Etat membre de la communauté européenne ou un autre Etat partie à l'accord sur l'Espace économique européen ;
- jouir de ses droits civiques ;
- se trouver en possession d'un casier judiciaire dont les mentions portées sur le bulletin n° 2 ne sont pas incompatibles avec l'exercice des fonctions ;
- se trouver en position régulière au regard du code du service national ;
- remplir les conditions d'aptitude physique exigées pour l'exercice de la fonction.

